Saint-Brieuc, le 24 janvier 2022

Monsieur Le Président
Conseil Départemental
des Côtes d'Armor
9 Place du Général De Gaulle
22000 Saint-Brieuc

Objet : Préavis de grève local, le 1er février 2022

pour l'ensemble des agent.es de la Collectivité.

Monsieur le président,

Dans le cadre d'une journée nationale de mobilisation du Social et du Médico-social, les syndicats CGT et SUD CT déposons le présent préavis de grève pour le mardi 1er février 2022.

Les professionnel.le.s du médico-social, les ***« invisibles »*** (éducateur.trices, assistant.es de service social, puéricultrices, médecins, sages femmes, psychologues, infirmières au sein du pôle social, infirmières accueil familial, équipes administratives médico-sociales, agent.es d'accueil social, encadrement de proximité, professionnels de l'APA, CLIC,…), sont encore et toujours en première ligne, face aux effets des crises sanitaires,économiques et sociales.

Les agent.es ressentent une perte de sens de leurs métiers, du fait de la prédominance des dispositifs normés, au détriment de l'accompagnement personnalisé, limite du concept de ''société inclusive''.

Comme nous l'avons souligné en décembre dernier, les services départementaux sont sous tension de longue date, pour exercer les missions relatives aux compétences sociales et médico-sociales (enfance, social, insertion, santé, accueil...).

Nous avons entendu les vices présidentes en charge de l'enfance famille ainsi que de l'insertion et l'économie sociale, lors du BP des 24 et 25 janvier 2022. Nous serons vigilants aux conditions de mise en œuvre des diverses annonces.

Nous soutenons les revendications nationales :

- Le recrutement pérenne de personnel·les qualifié·es et diplômé·es, en nombre suffisant pour répondre aux besoins des populations et assurer un service public de qualité et de proximité

Syndicat CGT du Conseil Départemental des Côtes d'Armor
9 PLACE DU GENERAL DE GAULLE CS 42371 – 22023 SAINT BRIEUC CEDEX 1
Courriel syndicatcgt@cotesdarmor.fr – ☎ 02 96 62 63 80 –

-La revalorisation et la reconnaissance des métiers du médico-social (les oubliés du Ségur)

- De meilleures conditions de travail

- Le renforcement des partenariats prévention, protection, justice, santé pour une prise en charge coordonnée,

- La fin de la marchandisation du travail social et le développement d'un grand service public de l'action sociale et médico-sociale.

- Un accès universel aux droits fondamentaux pour le public accueilli.

- Le dégel du point d'indice et son augmentation

- la fin des contrats précaires,

- la revalorisation des métiers du social et du médico-social

Nous portons les revendications locales suivantes dont certaines l'étaient déjà en décembre dernier :

- Un abaissement du nombre de mesures éducatives à 25 pour les référent.es éducatifs,

- Une politique de recrutement véritablement attractive.

- Renforcer les équipes SEF, SASP et PMI afin de leur permettre d'exercer réellement leurs missions de Prévention, sans oublier les collègues assurant l'administratif (assistants de territoire, agents administratifs)

- Renforcer les équipes APA et CLIC

- Renforcer les équipes infirmières au sein des pôles sociaux des MDD, ainsi que celle des infirmières accueil familial (PAPH)

- Augmenter le nombre d'heures d'intervention des TISF, afin de permettre un accompagnement de proximité auprès des familles.

- Des moyens humains adaptés à la hauteur des enjeux pour la protection et la prise en charge des mineurs étrangers,

- Une égalité salariale au niveau départemental pour les travailleurs sociaux en accédant au GFA3, en incluant les collègues en poste en gendarmerie et commissariat, dont l'investissement est remarquable,

- Une revalorisation de l'IFSE pour les sages-femmes

- Un régime indemnitaire identique, que l'on soit contractuel ou titulaire pour un même poste

- Créer et diversifier les lieux d'accueil : structure avec double , voire triple habilitation (ASE / PJJ/ Psy), famille d'accueil thérapeutique.

Syndicat CGT du Conseil Départemental des Côtes d'Armor
9 PLACE DU GENERAL DE GAULLE CS 42371 – 22023 SAINT BRIEUC CEDEX 1
Courriel syndicatcgt@cotesdarmor.fr – ☎ 02 96 62 63 80 –

- Augmenter le nombre de places en PED .
- Créer des lieux de vie pour l'accueil des enfants confiés

Pour ces motifs, nous appelons les agent.e.s à la mobilisation par la grève et l'action (rassemblements locaux, manifestations diverses, débrayages...)

Les syndicat CGT et SUD CT déposons un préavis de grève pour le MARDI 1er février 2022 de 00h à 24h couvrant l'ensemble des agent.es départementaux et affiliés, quels que soient leur fonction et statut (FPT, FPH, Contractuels).

Notre organisation reste disponible pour toutes négociations sur les revendications des personnels.

Nous vous adressons, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Annie Dacalor — Sabine Breuil-Clave

Syndicat CGT CD 22 — Syndicat SUD CT

Syndicat CGT du Conseil Départemental des Côtes d'Armor
9 PLACE DU GENERAL DE GAULLE CS 42371 – 22023 SAINT BRIEUC CEDEX 1
Courriel syndicatcgt@cotesdarmor.fr – ☎ 02 96 62 63 80 –